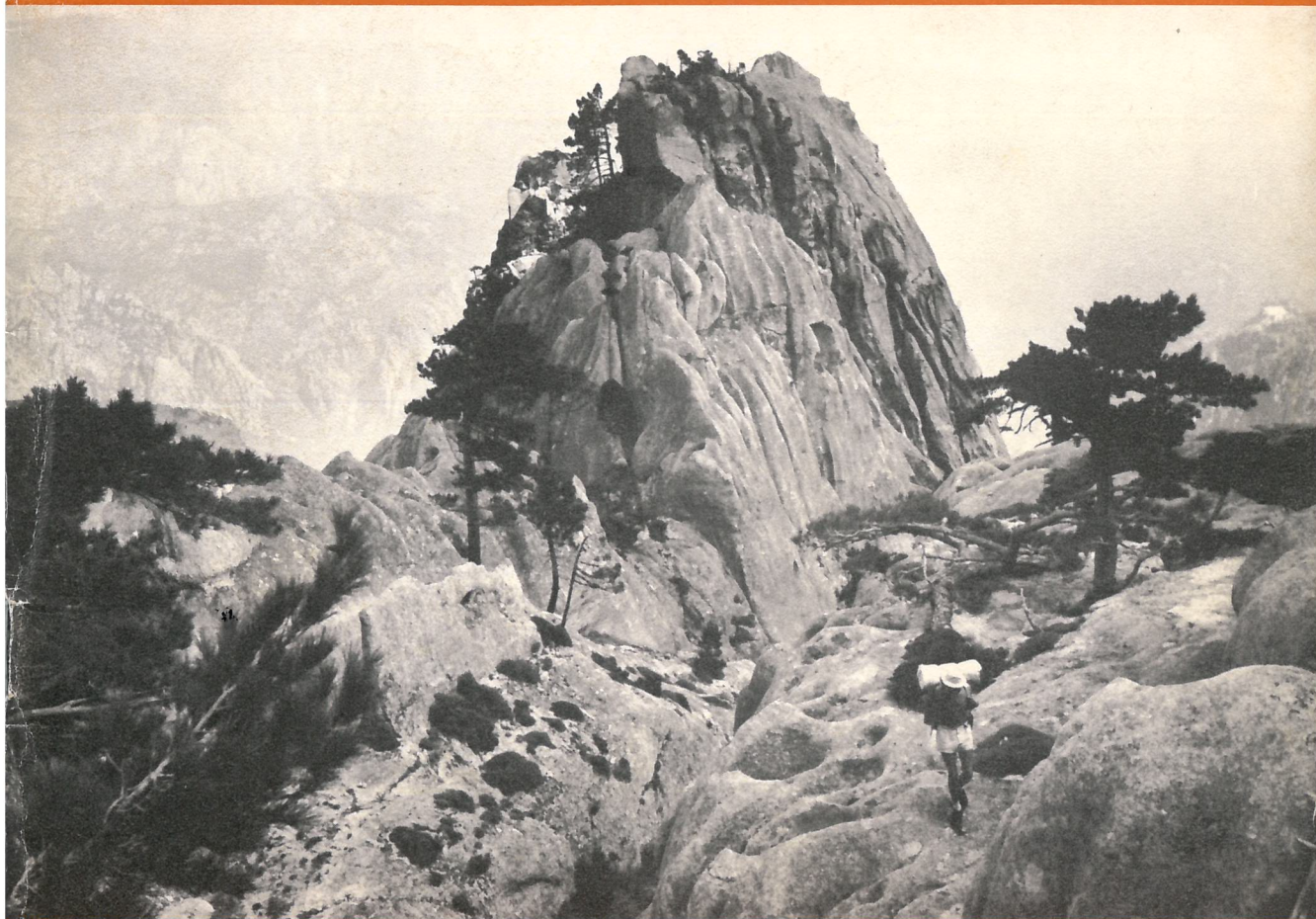


COURRIER



du **PARC**
de la
CORSE



Juillet 1973

N°12 3F.

sommaire

* **éditorial**

« LE PARC »

* **déclaration des droits de la nature**

STOCKHOLM JUIN 1972

* **samivel**

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

* **la forêt**

BOUCLIER ET PARURE DE LA CORSE

* **les pages de l'association des amis**

DANS LE CADRE AGREABLE DE LA MAIRIE DE CORTE...
LETTRE OUVERTE AUX CHEFS DE SECTEUR ET AUX GUIDES
LA LITTERATURE DE LANGUE CORSE

* **une formation**

LE STAGE DE CORTE

* **poésie**

* **informations**

* **courrier des lecteurs**

éditorial



« LE PARC »

Parler du Parc... cela fait sourire votre interlocuteur. Il pense petits oiseaux, eaux cascadantes, forêts ombrées. Images bucoliques douces à l'esprit des citadins.

Il peut aussi penser incendie, braconnage, pollution et rêver que « le Parc » puisse, magiquement, exorciser ces fléaux.

Parler du Parc... Vraiment, cela ne fait, jamais, très réaliste ! Expansion économique, ordinateurs, routes, ports : voilà des mots rentables, solides, concrets !

Mais... « le Parc » ! : qu'est-il donc ?

— **UNE CONSTATATION, D'ABORD :**

L'intérieur de notre île se vide de sa substance humaine, de ses forces vives ; la Nature souffre et se dégrade, les sites les plus beaux sont souillés.

A cela, cent raisons que nous connaissons tous mais qu'il faudrait sans cesse, dire et redire, comme nous l'avons fait si souvent dans ce Courrier.

— **UNE VOLONTE UNANIME, ENSUITE :**

Volonté d'arrêter cette marche vers la désertification des villages, volonté de permettre aux Corses de « rester au pays », d'y vivre dignement.

Volonté de protéger la nature dans sa richesse, sa variété, de conserver à l'île sa beauté, son harmonie, son identité culturelle.

Volonté de refaire de la Corse une région vivante, équilibrée, heureuse.

— **UN ENGAGEMENT, ENFIN :**

L'engagement de tout mettre en œuvre pour que cette volonté devienne réalité ;

- engagement des élus, parlementaires, maires et conseillers généraux,
- engagement des administrations, toutes les administrations,
- engagement du gouvernement, le jour où fut signée la Charte Constitutive.

« Le Parc » ?

Une œuvre lucide, volontaire, collective ! déjà bien avancée, et, si chacun respecte ses engagements, une œuvre d'avenir.

M. LEENHARDT.



déclaration des droits de la nature

**La Machine a gagné
l'Homme.**

**L'homme est devenu
Machine.**

**Il fonctionne
et ne vit plus.**

Mahatma GANDHI.

STOCKHOLM JUIN 1972 :

ETATS GENERAUX DE LA NATURE

Préparée depuis 1968, la conférence officielle des Nations Unies sur l'Environnement a réuni, en juin 1972, à Stockholm, 110 pays.

Mais en fait, autour de cette conférence officielle, se sont regroupées de nombreuses autres conférences.

Le forum sur l'environnement, financé par le gouvernement suédois et animé par les « Amis de la Terre ».

Le forum du peuple, organisé et financé par une quarantaine d'organisations politiques, économiques ou syndicales suédoises.

Les conférences des groupes Daï Dong et Pow Wow, qui regroupaient savants et philosophes du monde entier.

Enfin, une conférence permanente et « sauvage » où se retrouvaient des milliers de jeunes de toute la Terre.

A Stockholm, en juin dernier, c'était en fait les premiers « Etats Généraux internationaux de l'Environnement ».

Grande fête pour les uns, angoisse profonde pour les autres. Générosité et lucidité pour certains, hypocrisie et mercantilisme pour d'autres, avec, planant au-dessus de tout, une immense peur, non pas la peur de l'an 2000 (comme si certains chiffres pouvaient avoir une signification fatidique), mais la peur du progrès inhumain, de la technologie déshumanisante, du développement, du gaspillage.

Une angoisse qui, partie des conférences « parallèles », est remontée jusqu'à la conférence officielle, incitant les 110 nations présentes à voter, après bien des discussions, bien des amendements, bien des luttes d'influence, mais à l'unanimité, « la déclaration des droits de la Nature ».

De cette déclaration, règle morale mondiale qui s'impose à tous les gouvernements l'ayant votée, nous extrayons les passages suivants :



« Ayant examiné la nécessité d'adopter une conception commune et des principes communs qui inspireront et guideront les efforts des peuples du monde en vue de préserver et améliorer l'environnement, la Conférence proclame ce qui suit :

« 1) L'homme est à la fois créature et créateur de son environnement, qui assure sa subsistance physique et lui offre la possibilité d'un développement intellectuel, moral, social et spirituel. Il a acquis le pouvoir de transformer son environnement d'innombrables manières et à une échelle sans précédent.

« 2) La protection et l'amélioration de l'environnement est une question d'importance majeure qui affecte le bien-être des populations et le développement économique dans le monde entier ; elle correspond au vœu ardent des peuples du monde entier et constitue un devoir pour tous les gouvernements. Utilisé abusivement ou inconsidérément, ce (même) pouvoir peut causer un mal incalculable aux êtres humains et à l'environnement.

« 3) L'augmentation naturelle de la population pose sans cesse de nouveaux problèmes pour la préservation de l'environnement, mais l'adoption de politiques et de mesures appropriées peut permettre de résoudre ces problèmes. Les hommes sont ce qu'il y a de plus précieux au monde. C'est le peuple qui anime le progrès social et crée la richesse de la société.

« 4) Nous sommes à un moment de l'histoire où nous devons orienter nos actions dans le monde entier en songeant davantage à leurs répercussions sur l'environnement.

« Il existe de larges perspectives pour l'amélioration de la qualité de l'environnement et la création d'une vie heureuse. Il faut de l'enthousiasme, mais aussi du sang-froid ; des efforts intenses, mais aussi une action ordonnée.

« Défendre et améliorer l'environnement pour les générations présentes et à venir est devenu pour l'humanité un objectif primordial.

« 5) La Conférence demande aux gouvernements et aux peuples d'unir leurs efforts pour préserver l'environnement, dans l'intérêt des peuples et des générations futures. »

**

Ce préambule était suivi de 25 principes, dont nous extrayons, là aussi, ce qui nous a paru être l'essentiel.

Principe N° 1 : « L'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être. Il a le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations futures et présentes. »

Principe N° 2 : « Les ressources naturelles du globe, y compris l'air, l'eau, la terre, la flore et la faune, et particulièrement les échantillons représentatifs des écosystèmes naturels, doivent être préservés, dans l'intérêt des générations présentes et à venir, par une planification ou une gestion attentive. »

Principe N° 4 : « L'homme a une responsabilité particulière dans la sauvegarde et la sage gestion du patrimoine constitué par la flore et la faune sauvages et leur habitat, qui sont aujourd'hui gravement menacés par un concours de facteurs défavorables. La conservation de la nature, et notamment de la flore et de la faune sauvages, doit donc tenir une place impor-



tante dans la planification pour le développement économique. »

Principe N° 6 : « Les rejets de matières toxiques... en des quantités ou sous des concentrations telles que l'environnement ne puisse plus en neutraliser les effets doivent être interrompus... »

LA LUTTE LEGITIME DES PEUPLES DE TOUS LES PAYS CONTRE LA POLLUTION DOIT ETRE ENCOURAGEE.

Principe N° 7 : « Les Etats devront prendre toutes les mesures possibles pour empêcher la pollution des mers par des substances qui risquent de mettre en danger la santé de l'homme, de nuire aux ressources biologiques et à la vie des organismes marins, de porter atteinte aux agréments naturels ou de nuire à d'autres utilisations légitimes de la mer. »

Principes N° 8 à 18 : « Surtout axés sur les problèmes des pays en voie de développement, leurs rapports avec les pays industrialisés ; la planification du développement, de l'urbanisation et la politique démographique "en vue d'améliorer la qualité de l'environnement." »

Principe N° 19 : « Il est essentiel de dispenser un enseignement sur les questions d'environnement aux jeunes générations, aussi bien qu'aux adultes, en tenant dûment compte des moins favorisés, afin de développer les bases nécessaires pour éclairer l'opinion publique et donner aux individus, aux entreprises et aux collectivités le sens de leurs responsabilités en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement dans toute sa dimension humaine. »

Principe N° 21 : « Les Etats ont le devoir de s'assurer que les activités exercées sous leur contrôle ne causent pas de dommages dans d'autres Etats



Pont de Calacuccia.

ou dans des régions ne relevant d'aucune juridiction nationale. »

Cette déclaration n'est pas une révolution, elle est un point de départ. Elle peut être assimilée à la Déclaration des Droits de l'Homme. Mais elle ne sera, en fait, que ce que chaque Etat, chaque peuple, en fera.

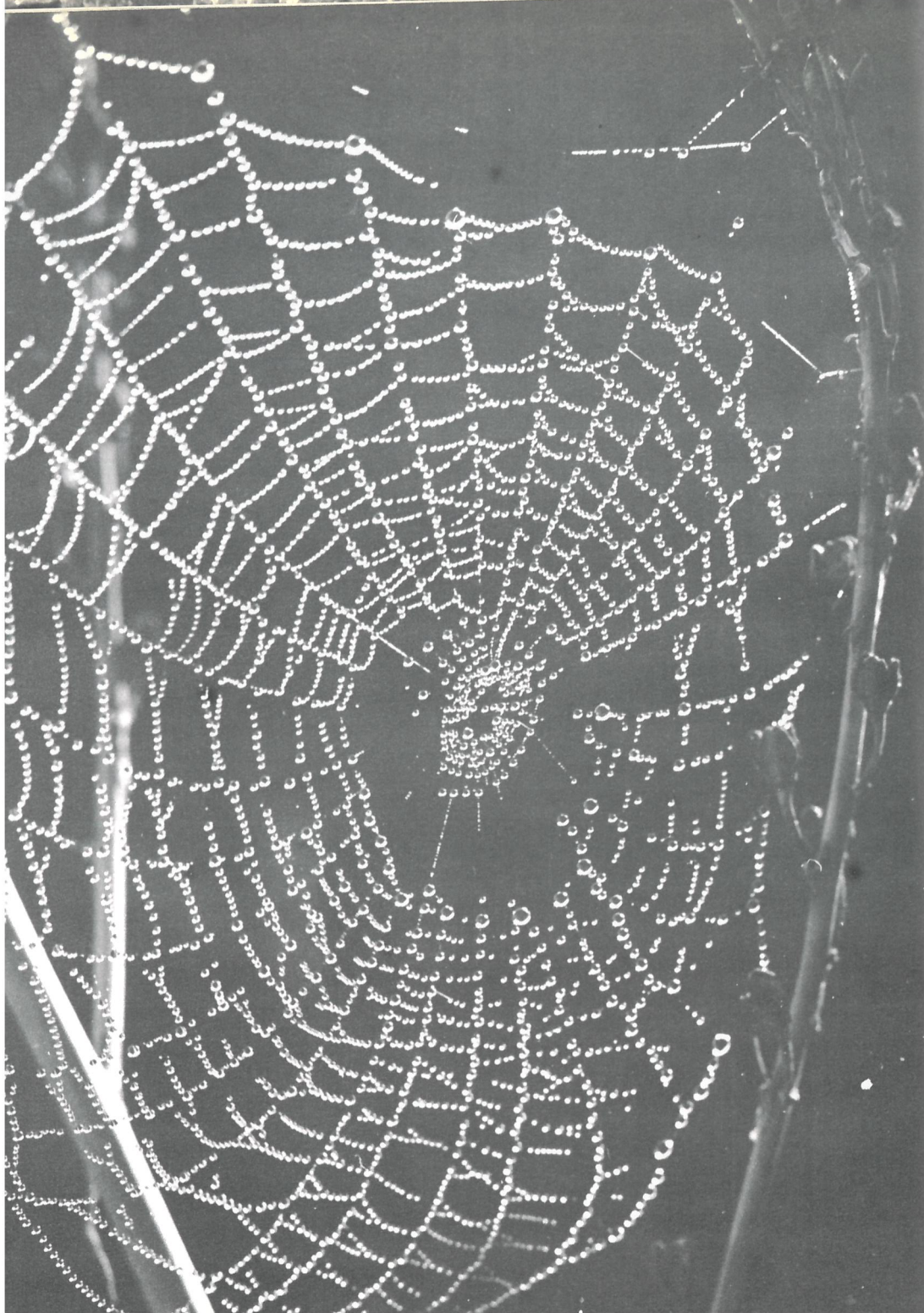
Il faut donc qu'elle soit diffusée, connue partout... et respectée « avant que Nature Meure ».

Il faut que les peuples s'emparent des textes et des espoirs de Stockholm pour créer ou recréer un environnement à la dimension de l'homme... Entreprise démesurée, peut-être, mais d'une impérative urgence.

*
**

(1) Pour avoir texte Déclaration in extenso : Parc Naturel Régional.

(2) Claude-Marie Vadrot : Déclaration des Droits de la Nature (Stockholm).



samivel

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

...Voici l'espace. Voici l'air pur. Voici le silence.
Le royaume des aurores intactes et des bêtes naïves.
Tout ce qui vous manque dans les villes
Est ici préservé pour votre joie.

Eaux libres : hommes libres.
Ici commence le pays de la liberté.
La liberté de se bien conduire.

Les inconscients ne respectent pas la nature.
Ils croient se grandir en la polluant
Et ne savent même pas qu'elle se venge.
Puisse dans le trésor des hauteurs
Mais qu'il brille après vous pour tous les autres.

La faiblesse a peur des grands espaces.
La sottise a peur du silence.
Ouvrez vos yeux et vos oreilles. Fermez vos transistors.

Pas de bruit. Pas de cris. Pas de moteurs. Pas de klaxons.
Ecoutez les musiques de la montagne.

Les vraies merveilles ne coûtent pas un centime.
La marche nettoie la cervelle et rend gai.
Enterrez vos soucis, et vos boîtes de conserve.

Un visiteur intelligent ne laisse aucune trace de son passage.
Ni inscriptions. Ni destructions. Ni désordre. Ni déchets.
Les papiers gras sont les cartes de visite des mufles.

Récoltez de beaux souvenirs mais ne cueillez pas les fleurs.
N'arrachez surtout pas les plantes : il pousserait des pierres.
Il faut beaucoup de brins d'herbe pour tisser un homme.

Ravageur de forêts : mauvais citoyen.
Qui détruit le nid vide le ciel, rend la terre stérile.
Ennemi des bêtes : ennemi de la vie : ennemi de l'avenir.

Extrait de « PARC NATIONAL DE LA VANOISE ».

la forêt

BOUCLIER ET PARURE DE LA CORSE

Dans la revue "Rivières et Forêts" — année 1955-1956 — le Docteur Jean-Augustin SETA, alors Président du Conseil Général, écrivait un article intitulé : "La Forêt, bouclier et parure de la Corse".

Nous ne saurions oublier que le Docteur SETA s'est toujours battu, et se bat encore, pour tenter de réaliser, dans son île, un équilibre agro-sylvo-pastoral qui, aujourd'hui plus que jamais, apparaît comme indispensable.

En hommage à cette lutte, nous publions ci-après quelques extraits de son article.

*
**

La forêt est à la base de la renaissance de notre pays. Elle est à la fois, si l'on peut dire, le bouclier et la parure de la Corse.

Samson perdait sa force en perdant sa chevelure. Quel symbole ! La Corse aussi ne pourra retrouver sa vitalité que s'il lui est restitué son antique parure végétale qui, primitivement, revêtait ses coteaux, ses montagnes et ses cimes.

A elle s'appliquent plus particulièrement ces paroles d'un auteur : « De la présence des forêts sur les montagnes dépendent l'existence des cultures et la vie des populations. »

A la lumière de cette vérité première, voyons les faits.

A l'origine donc, sur notre sol, la forêt était reine. De la plaine à la montagne s'étagaient les végétations les plus luxuriantes.

Sur le littoral, les chênes-lièges, les pins maritimes ; plus haut, l'olivier, le chêne vert, les pins encore.

De 600 à 1.000 m, les chênes blancs, les châtaigniers et sur les altitudes, jusqu'à 1.600 m, le lariccio superbe et les hêtres géants.

L'eau coulait, abondante, dans les rivières et des sources jaillissantes couraient dans les bois.

Mais aujourd'hui où en sommes-nous ?

Aujourd'hui ! Ecoutez plutôt ce qu'en dit un admirateur et ami sincère de la Corse, le docteur Aurenche :

« Sauf de rares et belles exceptions, telles la verte Casinca, la Castagniccia et les majestueuses forêts du centre, le reste est formé de coteaux dénudés, de vallons couverts de cistes, de montagnes pelées, de rocailles désolées. »

Voilà le tableau en un raccourci saisissant, et, avouons-le, il n'est pas gai...

Car les montagnes, les coteaux dénudés, chez nous, c'est l'eau, c'est le sang de la terre qui est tari, et c'est la fin de toute vie possible dans des régions entières.

N'est-il pas évident que face à une situation aussi dramatique des mesures urgentes s'imposent ?

La tâche est rude, nous le savons bien. Est-ce une raison pour hésiter ? Laissez-moi vous rappeler une anecdote presque historique.

En tournée au Maroc, le maréchal Lyautey s'était arrêté, un jour, à contempler une région où le désert s'étendait à l'infini.

Un haut fonctionnaire forestier lui fit observer que cet espace où régnaient le silence et la mort, avait été jadis couvert de magnifiques forêts.

« Il faut recréer cette forêt », dit Lyautey. « Mais Monsieur le Maréchal, il faudra un siècle. » « Raison de plus pour commencer tout de suite. » Telle fut la réponse du grand bâtisseur.

Retenons la leçon.

L'œuvre qu'il nous faut accomplir est longue et difficile.

Raison de plus pour commencer tout de suite...

Le département, les communes, les particuliers eux-mêmes n'hésiteront pas à apporter leur concours pour cette œuvre de résurrection.

Nous répondrons tous présent au signal qui nous sera donné d'en haut pour une action décisive en vue de la restauration de la Forêt corse, gardienne et protectrice de la vie agricole, de la vie tout court...

Et notre Corse, riche de ses beautés naturelles, verra ses charmes accrus le jour où des prairies verdoyantes, des champs cultivés, des vergers en fleurs auront pris la place des terres actuellement en friche.

Le jour aussi où, encadrant le paysage enchanteur, se dresseront sous le ciel les splendeurs reposantes de notre forêt rajeunie.

Le tourisme connaîtra alors un essor magnifique et, en liaison avec la renaissance agricole, activera le relèvement économique.

Ainsi, à l'état présent de langueur, succédera une ère de prospérité et de vie intense.

« Rêve », diront quelques-uns. Et moi je dis « espoir et confiance ».

J.-A. SETA,
Président d'honneur
du Conseil général de la Corse.

Forêt d'Aitone. ►



les pages de l'association des amis du parc

DANS LE CADRE AGREABLE DE LA MAIRIE DE CORTE...

Amicale et constructive, la première réunion du Conseil d'administration de l'Association des Amis du Parc, en cet après-midi du 25 avril 1973, où le soleil semblait jouer à cache-cache avec les neiges alentour...

Douze « Amis » donc, venus de « l'en-deçà, de l'au-delà des monts », sous la présidence du Professeur Molinier, non point tant pour examiner un rigide, un fastidieux ordre du jour, mais pour faire un large tour d'horizon sur les activités présentes et futures de l'Association et sur certaines « questions, points chauds » de la vie insulaire.

Echanges d'idées, de suggestions...

L'on parla du stage « Connaissance de la France », tout juste achevé, en collaboration avec la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, d'un cycle de conférences-débats, avec projection de films, programmé pour les mois à venir, du règlement intérieur de l'Association.

L'on parla des réserves naturelles de Scandola, de Capo-Rosso, des Sanguinaires, dont le classement est à l'étude, des îles Lavezzi — sauf Cavallo, déjà, hélas ! condamnée — qu'il serait impératif de protéger.

L'on parla, bien évidemment, des « boues rouges ».

Le professeur Molinier dit, une nouvelle fois, objectivement, scientifiquement, leurs néfastes conséquences sur les poissons, sur le plancton des eaux du Cap.

L'on parla enfin — étendant le champ d'une indispensable vigilance — des problèmes de sauvegarde de la faune du littoral insulaire, du littoral tout entier.

En fin de cet après-midi de réflexion, de travail, le vœu que vous lirez ci-après, adressé à M. le Préfet de région, fut voté. Unanimement... Avec espoir...

PROTECTION DE LA FAUNE SOUS-MARINE LE LONG DU LITTORAL DE LA CORSE

« Considérant avec angoisse, à l'approche de la saison estivale, les ravages occasionnés sur la faune sous-marine par un braconnage intensif lors des précédents étés,

« Connaisant la généralisation de la pratique, pourtant interdite, de la pêche avec fusil et bouteilles, et des captures de langoustes ainsi réalisées,

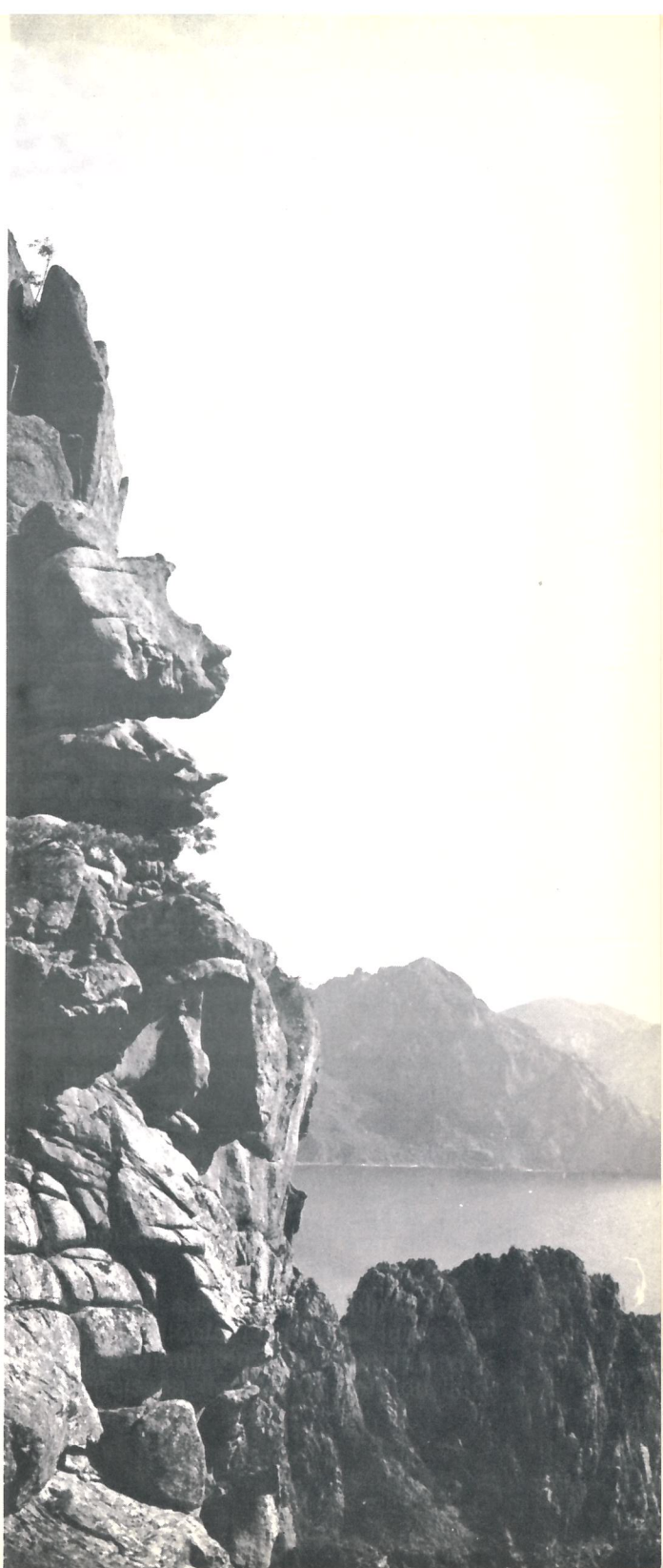
« Sachant aussi qu'au « plaisir de la chasse » s'ajoute l'esprit de lucre, qui conduit de nombreux braconniers à vendre le poisson dans les hôtels du littoral,

« Convaincus d'avoir, dans leur action, l'appui des pêcheurs professionnels de l'île et des membres des associations pratiquant la pêche avec le seul harpon,

« Les membres du Conseil d'administration de l'Association des Amis du Parc Naturel Régional de la Corse demandent à M. le Préfet de région de tout mettre en œuvre pour une très stricte surveillance du littoral, pour un contrôle sérieux de l'approvisionnement en poissons dans les hôtels, ce afin de faire en toutes saisons, et plus particulièrement en été, respecter, d'une part, les lois qui assurent la protection d'un patrimoine naturel, non seulement menacé, mais aujourd'hui en voie de disparition, et, d'autre part, les droits des professionnels inscrits maritimes.

« Déplorant l'insuffisance des moyens actuels de lutte contre le braconnage sous-marin, ils en demandent le renforcement effectif — tant en hommes qu'en matériel — et s'engagent, pour leur part, à mener une campagne d'information auprès des « amateurs de plage et de pêche sous-marine » qui n'auraient pas encore pris conscience du très grave danger du braconnage en mer. »

R. J.-B.



LETTRE OUVERTE AUX CHEFS DE SECTEUR ET AUX GUIDES

Mes Amis,

Vous voici donc, officiellement, « en poste » ; ambassadeurs du Parc Naturel Régional, ambassadeurs de l'Association des Amis du Parc, vous êtes, aujourd'hui, « chez vous ».

A vivre dans nos villages, vous allez, jour après jour, écouter battre leur cœur.

L'été — oh ! l'été ! — la vie, la joie y explosent !

Comme sur un manège un peu fou, nos vieux et nos jeunes — i babbi e i zitelli —, les gens du continent et ceux venus d'ailleurs y tournent et tournent au rythme du soleil...

Vous en serez les meneurs de jeu, d'un jeu simple, sain et instructif, qui dira notre existence, nos travaux, nos espoirs.

A marcher dans nos forêts, à fouler nos rivages, vous connaissez déjà — mais vous connaîtrez, demain, davantage — nos vents, nos plantes et nos bêtes, le pas du promeneur, celui du braconnier.

Et il vous faudra dire : « Veillez au feu, à la fleur, à l'oiseau, à l'eau du torrent... Rapportez vos boîtes de conserves !... »

Oui, l'été, il vous faut informer cent et cent visages de la beauté, de la richesse de nos paysages et du respect absolu qu'on leur doit.

Puis viendra l'hiver... C'est alors, je crois, qu'il vous faudra être plus attentifs encore... Ecouter les secrets de nos pierres, de nos places, de nos sentiers...

Connaître la joie ou la peine qui se cachent derrière les volets. Non par indiscrétion, par fanfaronnade, mais pour « partager », aider, conseiller au besoin.

Notre Corse, vous le savez bien, doit vivre en hiver...

Bien vivre... Calme, consciente, organisée sur un avenir harmonieux que nous seuls devons, ensemble, et trouver et forger ; la tâche est rude !

Oui, l'hiver, votre rôle « d'animation » sera encore plus profond, plus subtil, plus attachant, plus utile !

Au-delà des travaux journaliers, rudes et simples, qui sont importants, nécessaires, vous saurez, mes amis, comprendre, « apprivoiser », « vivre le Parc »... Le faire vivre par les gens de chez nous.

Sans croire au miracle... Simple-ment...

Avec, au cœur, l'espérance, cette petite flamme claire qui se rit du « li-becciu » le plus malin, le plus destructeur !

Car, ici et là, nous tous comptons sur vous.

Amicalement vôtre.

R. JUDAIS-BOLELLI.

LA LITTÉRATURE DE LANGUE CORSE

La langue corse serait enseignée officiellement dans les établissements secondaires de l'Académie de Nice avant la fin de l'année 1973.

C'est dire l'importance que prendra la littérature de langue corse, aussi bien à l'école que dans la vie de tous les jours : presse, radio, télévision, etc...



Les problèmes culturels corses n'ont pas échappé aux Amis du Parc Naturel Régional.

Le Parc peut et doit être un élément de sauvegarde de la montagne, de la forêt, de la terre corse, de l'homme corse dans sa vie de tous les jours ; sauvegarde aussi de ses coutumes, de son patrimoine culturel, donc de sa langue originale, de sa littérature.

Nous publierons donc de plus en plus de textes en langue corse dans le "Courrier du Parc". A nos lecteurs de nous dire ce qu'ils en pensent et comment ils voudraient voir orienter cette rubrique : poésie, prose, chants, voceri, lamenti, etc...

Nous pensons que, pour commencer, ces œuvres en langue corse pourraient traiter de sujets se rapportant aux activités du Parc : la forêt, l'arbre, la faune, l'habitation, la préservation des richesses naturelles et culturelles de l'île.

"Scola Corsa" nous propose aujourd'hui "U Lamentu di u Castagnu a u Corsu", d'Anton Battesti-Paoli, dit Paoli di Taglio (1858 - 1931). C'est un classique de la littérature de langue corse, dont l'étude est recommandée dans les cours qui ont lieu actuellement dans l'île, à Paris, Nice, Toulon et Montpellier, sous l'égide de la Fédération culturelle "Scola Corsa".

Quel sujet d'actualité que la Préservation de la Nature !

Dans l'œuvre qui va suivre (elle date de 50 ans), le châtaignier reproche au Corse son action criminelle qui l'amène à détruire justement l'arbre qui l'a nourri, qui l'a aidé dans sa lutte pour la liberté.

En détruisant le châtaignier, le Corse se détruit lui-même puisqu'il y perd sa subsistance : il ne sera plus qu'un valet, un serviteur, un "teni staffi" (1).

J.-B. STROMBONI.

(1) Teni staffi : littéralement le serviteur, le valet qui tient le cheval par la bride pendant que son maître monte en selle.

LAMENTU DI U CASTAGNU

*Or' chi l'averaghju fattu
A lu Corsu cusi ingratu
Chi m'ha fattu la sintenza
E à morte cundannatu
Senza sente tistimoni
Ne consultà lu giuratu ?*

*Qual'é chi ti rilivo
O Corsu in quella stragione ?
Chi t'empia di pisticcine
Ogni sabatu un curbone ?
Eppo avale ti si messu,
O corsu, à fa lu briccone !*

*Subitu tagliatu à pezzi,
E per mettemi in pappina,
Chjami li to mulatteri
Per cunducemi à l'usina.
Or corsu, rifletti un pocu
Chi faci la to ruina !*

*Ti vindii li me frutti
E 'mpattavi li to affari ;
Vistii li to figlioli,
Rigulavi li scarpari,
Ingrassavi lu purcellu,
Tutti l'anni avii danari.*

*Un sentu in tute le borghe
Che tintenne et tintinnoni,
Bestemmie di mulatteri,
Lu fiscu di li sigoni ;
E di mule, carri e trenni
N'è pienu strade e stradoni.*

*Cantava lu mulinaru
Ch'avia pienu lu mulinu ;
U cavallu Gapuppava
Sottu à lu so carruzzinu
Chi per tutti lu mio fruttu
Era, o Corsu, un gran fistinu.*

*Un^{ta} ti ne ricordi più,
Una sera, à lu fucone
Tutta la to famigliola
Cantava lu lazarone ;
Eramu u veneri sera,
Di pane manc'u bucone.*

*Ne farai lu tenistaffa
E lustrarai le botte
Durmerai cume li cani
Quandu venerà la notte
Perchè vindetta dumanda
L'alberu di le ballotte !*

Paoli Di Tagliu (1858-1931).

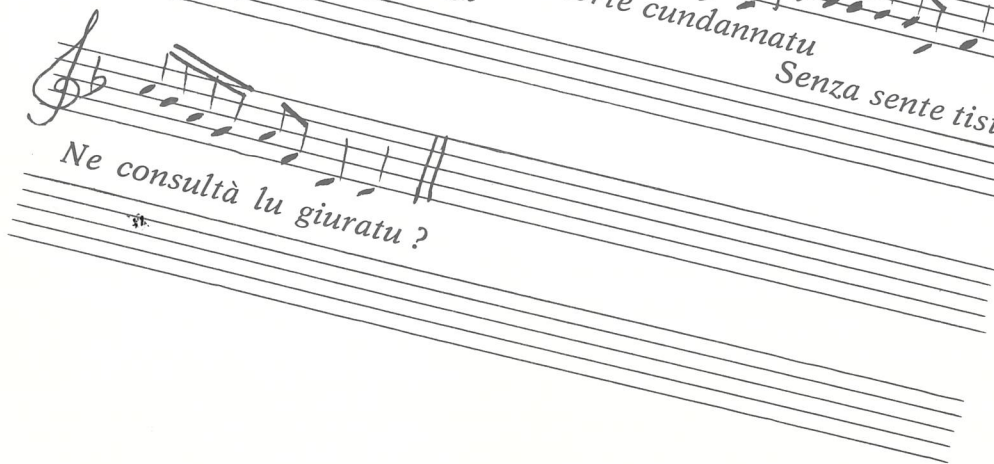
LAMENTU DI U CASTAGNU



Or' chi l'averaghju fattu A lu Corsu cusi ingratu



Chi m'ha fattu la sintenza E à morte cundannatu
Senza sente tistimoni



Ne consultà lu giuratu ?

une formation

LE STAGE DE CORTE

Avant de lancer le recrutement de juin 1972, la Direction du Parc avait déjà pensé au "stage de formation" que devraient suivre les agents de terrain.

Pourquoi ce stage ?

Compte tenu du mode de recrutement des quatre chefs de secteur et des douze guides du Parc, l'équipe qui se mettait en place était très hétérogène : tant sur le plan de l'origine sociale, que du volume des études suivies, que des motivations pour ce nouveau métier.

En outre, la connaissance technique de la montagne (alpinisme et ski) était trop légère pour que notre action "terrain" soit possible en toute sécurité.

Un stage de formation professionnelle était donc nécessaire dès le démarrage.

Or, jamais un Parc Naturel Régional, ni même un Parc National — qui est par essence plus imposant par son budget et son personnel — n'avait organisé de formation complète pour ses agents.

Nous étions donc, en Corse, en pleine innovation.

Préparation du stage.

Ce stage a été divisé en trois périodes de huit semaines, entre le 15 octobre 1972 et le 20 avril 1973.

Il a eu pour but de donner aux hommes du Parc le désir d'apprendre et une méthode d'acquisition des connaissances.

En voici les lignes directrices :

1) La conception de l'appartenance à une même mission, la découverte d'un esprit de travail, d'une relation basée sur la confiance entre nous, la recherche d'une attitude cohérente devant cette mission.

2) Le développement des qualités physiques et des techniques d'intervention sur le terrain par la recherche d'une formation homogène d'abord, puis d'une formation spécifique suivant le goût et la capacité de chacun : mer, plongée, escalade, ski, animation, scientifique.

3) L'acquisition des bases nécessaires quant aux "techniques d'expression" :

- expression orale
- technique de l'exposé
- technique de l'enquête
- technique de la photo, du son, du cinéma
- technique de la diffusion...

4) L'acquisition de la notion de patrimoine et de sa protection :

- faune
- flore
- géologie
- archéologie
- habitat et urbanisme
- élevage et monde rural...

5) La connaissance du fait touristique :

- vocation de la Corse
- qualité de l'accueil
- artisanat d'art...

Ce que fut le stage ?

Quarante-trois intervenants sont venus exposer leur rôle, leur action dans la vie de l'île. Ces discussions, très ouvertes, ont été bénéfiques pour tous : les stagiaires découvraient les forces vives de notre région et nos invités, les forces vives du Parc.

Treize cours de base, d'une durée de un à cinq jours, ont porté sur des techniques très diverses : urbanisme, météorologie, secourisme, audio-visuel, flore, etc...

Trois stages ont eu lieu sur le terrain :

- école d'escalade,
- courses en haute montagne,
- ski de piste.

Et pour clore, chefs de secteur et guides ont passé vingt-deux jours en Haute-Maurienne, vallée alpine de Savoie bordant le Parc National de la Vanoise.

Ce voyage a permis de multiples actions :

- perfectionnement du ski de piste,
- découverte du ski de randonnée,
- découverte du ski de fond,
- contact avec les organismes de secours en montagne et de protection contre les avalanches,
- découverte et participation à l'animation, organisée dans cette haute vallée, qui doit résoudre des problèmes très proches des nôtres,



- contacts très sympathiques et enrichissants pour nous, jeune Parc en situation de démarrage, avec les agents et la direction du Parc de la Vanoise.

Ce stage fut-il une réussite ? Un échec ? Je ne saurais le dire. Il était nécessaire et chacun des stagiaires a pu découvrir et apprendre une foule de choses. Il a pu, surtout, se faire une idée précise quant à sa "mission".

Claude RIO.

poésie

U CARRU

*In lu stradone, a meza fanganiccia,
A carica da sei mule è mossa ;
Ghié legna di pullone, bianca e grossa,
Membre tagliate a' nostra Castagniccia.*

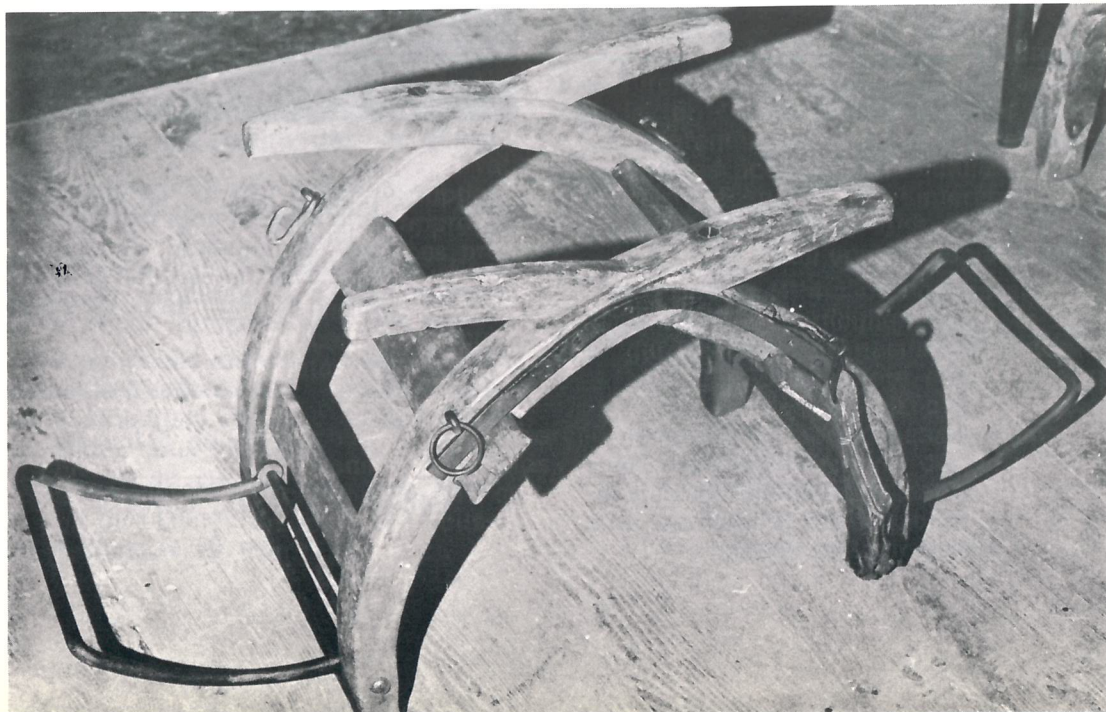
*L'attaccu tira ma si sposa ;
Corre sudore callu e sanguiniccia ;*

*Seccu, arrabbiatu, lu stafile piccia,
Guai si la rota tronca o pur' s'infossa !*

*U carritteru trema e stà vicinu,
Chiamendu la muletta a bilancinu
Cun voce duve sona tenerezza ;*

*Vanu per quelle stese molli e nere
In la ciccona di le sunagliere,
Lasciendu, appressu, un nulu di tristezza.*

Ghiuvanni di a Grotta
(Simon-Jean Vinciguerra)



informations

LA PREMIERE UNIVERSITE CORSE D'ETE DE CORTE.

Elle se tiendra au Lycée Pascal Paoli de Corte (Corse) du mercredi 1^{er} août au samedi 11 août 1973, sous la direction du Centre d'Etudes Corse d'Aix-en-Provence.

Conçue à la fois comme centre de réflexion et d'échanges sur les problèmes culturels corses liés aux problèmes économiques et politiques, et aussi comme aboutissement vers des solutions concrètes pour la création de structures universitaires en Corse dans les plus brefs délais.

Cette Université d'Eté sera bilingue. Elle préfigure l'Université multinationale corse de demain, ouverte sur l'Europe.

Toutes les ethnies sont invitées à y participer.

La Fédération Culturelle « Scola Corsa » s'occupera spécialement de la promotion de la langue corse :

— son enseignement, la formation des futurs enseignants, la création de manuels d'enseignement, les émissions à l'O.R.T.F., les rapports avec les autres langues et cultures minoritaires.

En même temps que l'Université d'Eté se tiendront les « Ghjurnate Corse Di Corti ».

Sont prévues 7 soirées suivies de débats, traitant du Parc Naturel Régional, de la Chanson engagée occitane et corse. Prévues aussi des visites au

musée d'Aléria et Morosaglia (tombeau de Pascal Paoli), différentes expositions, ainsi que deux pièces de théâtre en langue corse.

Renseignements pratiques :

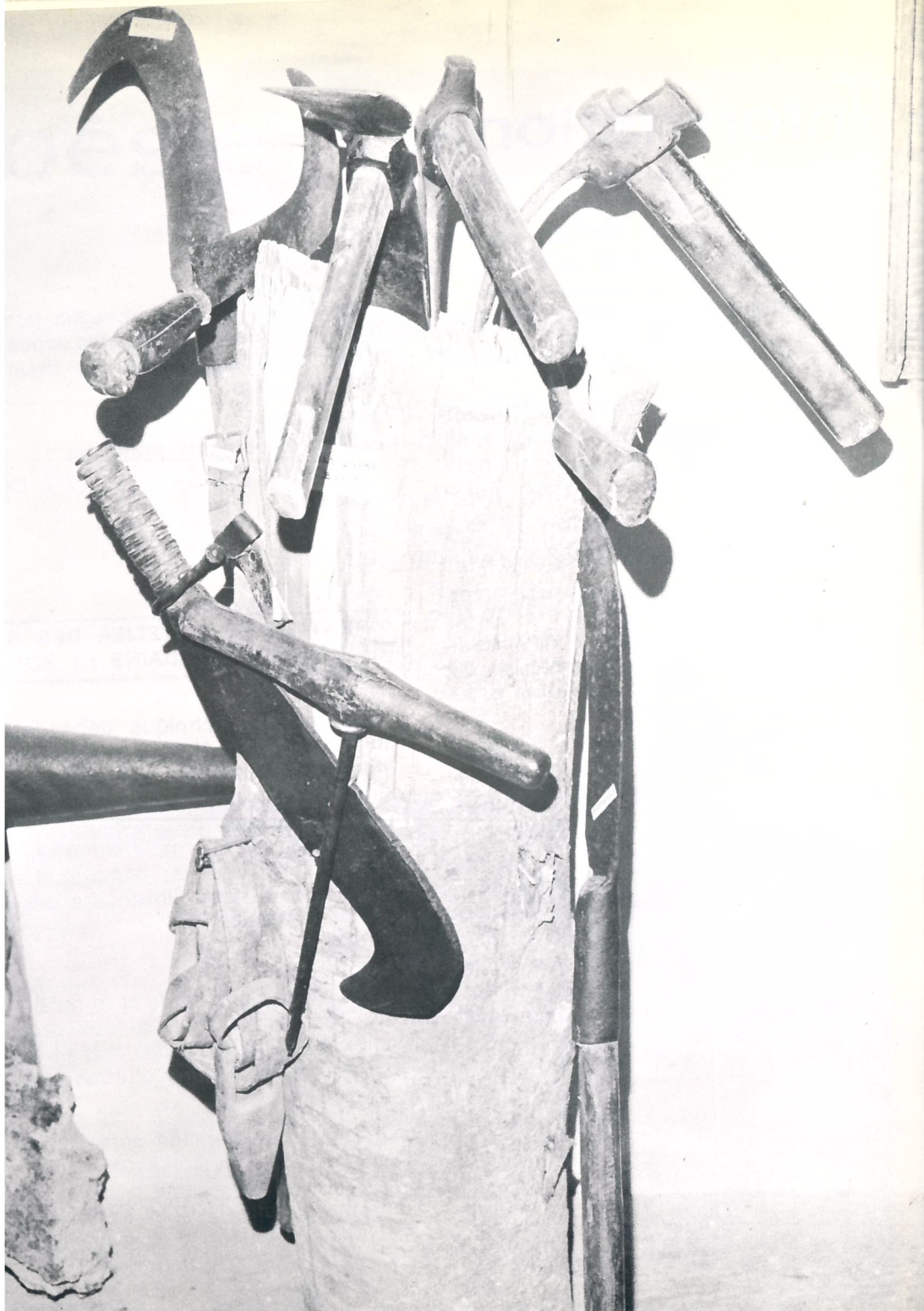
"SCOLA CORSA", B.P. 27 à CORTE (Corse).

CREATION DE L'ATELIER DES SITES ET PAYSAGES URBAINS ET RURAUX.

Organisme technique dépendant du ministère de la Nature et de l'Environnement, l'atelier des sites et paysages urbains et ruraux qui vient de voir le jour à Ajaccio, 18, boulevard Danielle-Casanova, se charge « de rassembler tous les documents, photographies et plans afin de faire l'inventaire des sites à protéger dans l'île.

Il participe à une étude sur les couleurs des enduits neufs et le ravalement des façades, il travaille aux prescriptions architecturales des sols et à l'établissement des plans d'urbanisme »...

Pour que le paysage corse conserve son caractère et sa beauté, pour que villes et villages n'aient point à souffrir de « massacres », le Parc Naturel Régional s'efforcera de lui apporter dans sa tâche aide et compréhension.





ENQUETE ETHNOGRAPHIQUE

Soucieux de sauver de l'oubli le passé culturel de notre île, le Parc Naturel Régional lance, avec le concours des artisans de la Corsicada, du Centre de Promotion Sociale de Corte et du Comité de développement de l'artisanat d'art en Corse, une enquête sur ce que fut la vie simple et laborieuse de nos pères.

Il s'agit de répertorier les objets artisanaux, les techniques et les traditions vivaces dans nos villages, il y a quelques années encore.

Vous pouvez nous aider. Signalez-nous, à des fins de description et de photographie, les objets traditionnels dont vous auriez connaissance.

BOUES ROUGES : LE COLLOQUE INTERNATIONAL DE BASTIA

Diverses personnalités du monde politique et scientifique, de très nombreuses délégations de communes du littoral méditerranéen, des responsables d'organismes de protection de la nature, des représentants des Prud'homies et des syndicats de pêcheurs se sont retrouvés à Bastia les 9 et 10 juin 1973 : rencontre internationale d'information et de protestation contre le déversement des boues rouges au large du Cap Corse par la Société italienne Montedison, — dont la presse a longuement parlé —, étape importante dans un combat auquel s'associent pleinement le Parc Naturel Régional et l'Association des Amis du Parc, ces journées marquent la volonté de la Corse de se trouver à la pointe de la lutte pour la sauvegarde de l'équilibre naturel méditerranéen et de porter le débat devant l'opinion mondiale.

PROTECTION DES RAPACES

Les rapaces, aigles, gypaètes, balbuzards..., sont les bijoux de la faune corse.

Ils sont malheureusement aujourd'hui menacés de disparition.

A la demande du Parc Naturel Régional de la Corse, M. Formon, ornithologue, est venu étudier les moyens de protéger plus spécialement les balbuzards ou aigles pêcheurs.

Dès l'an prochain, le Parc mettra tout en œuvre pour tenter d'assurer la survie de cette espèce.

Sans attendre, M. Formon a entrepris une vaste campagne d'information et d'éducation : il a fait découvrir à plus de 5.000 jeunes Corses, en une cinquantaine de conférences, la beauté et l'utilité de nos rapaces.

Des idées préconçues, de vieilles croyances erronées ont ainsi été supprimées.

UNE NOUVELLE FOIS LA CAMPAGNE CONTRE LES INCENDIES...

Avec l'été ce sont, hélas, les incendies qui menacent.

La vigilance de tous, à tout instant, est nécessaire.

Corses de l'île et du continent, touristes et visiteurs doivent se sentir concernés.

Quarante mille auto-collants distribués dans les écoles, 45.000 autres apposés sur les voitures entrant en Corse rappellent que le feu est le fléau de notre île.

BERGERIES ET REFUGES

De nombreux chantiers viennent d'être ouverts par le Parc.

Il s'agit de restaurer des bergeries pour permettre aux hommes qui perpétuent nos traditions de transhumance de vivre les mois d'été dans de meilleures conditions de confort.

Il s'agit d'offrir aux visiteurs qui passent, aux randonneurs sur le G.R. 20 des abris pour la nuit.

Bergeries et refuges, refaits dans le respect de la construction traditionnelle, pour que notre montagne reprenne vie...

CARTE I.G.N. ET TOPOGUIDE

La carte du Parc au 1/100.000°, sur laquelle sont portés G.R. 20, sentiers balisés, bergeries et refuges vient enfin de paraître.

En vente dans différentes librairies, vous pouvez également vous la procurer dans les locaux du Parc Naturel Régional, à Ajaccio, à la Maison de l'Information de Corte et dans les Maisons de l'Artisanat.

Prix de vente : 12 francs.

Le topoguide provisoire du G. R. 20, réalisé par Michel Fabrikant et diffusé par le Comité National des Sentiers de Grande Randonnée, vient également de paraître.



courrier des lecteurs

— De M. Yves COTTO, Chirurgien-dentiste à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), à M^{me} Judais, Secrétaire Générale de l'Association des Amis du Parc :

Madame,

"Merci de votre réponse rapide et si sympathique, et il est bien certain que je vous rendrai visite au mois d'août.

"J'ai reçu le N° 11 du "Courrier" : il m'a passionné et renforcé dans le désir d'apporter ma pierre, si modeste soit-elle, à l'édification d'un tourisme [naturel]..."

— Du Père Don Gaï, Abbaye de Hautecombe (Savoie), à M. Leenhardt :

Monsieur le Directeur,

"Le bulletin de liaison (Noël 1972), adressé par votre Secrétaire Générale aux Amis du Parc, m'est parvenu au cours du mois de janvier et j'en ai pris connaissance avec grand intérêt.

"C'est, en effet, une immense joie qui nous épanouit, nous, les enfants de "Kallisté", éparpillés sur les divers continents..., de la voir enfin mise en valeur et, en quelque manière, révélée au monde sous les multiples aspects de beauté dont le Créateur l'a enrichie..."

— De M. Paul Susini, à Paris :

... "Je lance un cri d'alarme afin que tout soit fait pour sauver d'une ruine définitive et irrémédiable nos monuments — églises, chapelles, clochers, ponts et tours génoises..."

"Je vous demande de susciter un effort de publicité et de propagande en faveur du Parc, notamment dans tous les villages de ma région..."

"Il en va de même pour Paris et la région parisienne, et je suis à votre disposition pour vous communiquer des listes de personnes qu'il serait bon de contacter..."

— De M. Lespinet, Directeur de cabinet de M. le Préfet de la Corse :

Monsieur le Directeur,

"J'ai consulté avec un vif plaisir la brochure du Parc régional que vous avez eu l'amabilité de me faire parvenir.

"Votre lutte pour conserver un patrimoine naturel, dont nous commençons à apprécier l'inesestimable valeur, me paraît une tâche méritoire entre toutes.

"Transmettez à vos collaborateurs mes félicitations et mes meilleurs vœux de réussite..."

— De M. J. Bouche, à Paris :

Amis du Parc,

"J'ai 17 ans et suis depuis un an déjà membre de l'association du Parc et abonné au "Courrier". Aujourd'hui, ce sont mes sœurs et mon frère (deux de 16 ans et une de 12 ans) qui vous envoient leur bulletin d'adhésion. Nous habitons Paris, mais nous sommes originaires de Ghisoni. Nous nous y rendons depuis toujours, le plus souvent possible, l'hiver et l'été, pendant les vacances, et nous connaissons très bien la montagne que nous adorons..."

"Le dernier article du "Courrier du Parc", qui traite du tourisme équestre en Corse, nous a passionnés, et cela pour plusieurs raisons : tout d'abord parce que nous montons à cheval depuis pas mal de temps et que nous adorons ce sport.

"Ensuite, parce que nous avons justement rêvé de concilier nos deux passions : la Corse et l'équitation. Nous avons depuis longtemps imaginé que nous pourrions plus tard, peut-être, monter un club hippique avec des chevaux et aussi des mules pour faire profiter les touristes de la montagne corse et leur apprendre ainsi à la respecter. Pour les obliger aussi à laisser leur voiture au garage. (Ils montent maintenant en voiture presque jusqu'au sommet du Renoso. Aux bergeries de Campanella.) Nous comprenons donc à quel point le cheval peut aider à sauver la Corse..."

La photographie de la couverture est de INGI-PARIS.
Les photographies des pages 4, 6, 8, 9, 10, 13, 15, 17, 21, 22, 24
et 26 sont d'Olivier LEBRUN (Parc Naturel Régional).

ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA CORSE

A D H E S I O N

NOM :
Prénom :
Adresse :

Désire adhérer à l'Association des Amis du Parc.

A, le
Signature :

Cotisation annuelle :

	Avec abonnement au courrier	Sans abonnement
Membre actif	22 F	10 F
Personne morale	62 F	50 F
Association scolaire	32 F	20 F
Jeunes jusqu'à 21 ans ...	17 F	5 F

ABONNEMENT AU COURRIER DU PARC :

4 numéros : 12 F

Adhésions et abonnements :

L'Association des Amis du Parc Naturel Régional de la Corse
Palais Lantivy . 20000.AJACCIO